

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE PRIMAIRE DES CASCADES

## PROCÈS-VERBAL

Mercredi 19 mars 2024 : 18H32 à 19H42

### 1. Mot de bienvenue

**Heure : 18H32** Monsieur Gyslain Grenier et madame Yannick Bacher souhaitent la bienvenue aux membres.

### Vérification des présences et constatation du quorum

Le quorum est atteint.

	Présent	Absent
Mme Yannick Bacher, Directrice	X	
Mme Julie Ouellette, Directrice adjointe	X	
Mme Julie Rondeau, Directrice adjointe	X	
Mme Karine Mireault, technicienne au service de garde	X	
Madame Vanessa Charbonneau, secrétaire du conseil d'établissement	X	
Mme Isabelle Bonin, Enseignante	X	
Mme Sarah-Ève Gravel, Enseignante		X
Mme Nathalie Thuot, Enseignante	X	
M. Jean Trudel, Enseignant	X	
Mme Manon Pelletier, personnel de soutien	X	
Mme Stéphanie Labelle, membre de la communauté	X	
M. Stéphane Arcand, parent membre du CÉ		X
M. Bruno Gariépy, parent membre du CÉ		X
M. Gyslain Grenier, parent membre du CÉ	X	
Mme Claudia Marin, parent membre du CÉ	X	
M. Francis Martin, parent membre du CÉ	X	
Mme Kimberly Rioux, parent membre du CÉ	X	

	ADOPTION	APPROBATION	CONSULTATION	INFORMATION
<p><b>2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (CÉ2023-2024-35)</b></p> <p>Monsieur Gyslain Grenier présente l'ordre du jour.</p> <p>Madame Claudia Marin adopte l'ordre du jour.</p>				
<p><b>3. Adoption et suivi du procès-verbal du 27 février (CÉ2023-2024-36)</b></p> <p>Madame Kimberly Rioux adopte le procès-verbal.</p>				
<p><b>4. Adoption et suivi du procès-verbal du 28 février (CÉ2023-2024-37)</b></p> <p>Madame Claudia Marin adopte le procès-verbal.</p>				
<p><b>5. Questions orales du public</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Nous aimerions savoir si la rumeur concernant le fait d'éclater / séparer le niveau de 3<sup>e</sup> année entre les 2 écoles est fondée?</li> </ul> <p>Madame Bacher répond à la question immédiatement, car ceci est une rumeur est qu'aucun déménagement de groupes n'est prévu selon la déclaration de clientèle 2024-2025 faite en mars 2024.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>À quel endroit dois-je envoyer mes questions?</li> </ul> <p>Madame Bacher l'informe que les questions peuvent être envoyées à l'adresse courriel suivante : <a href="mailto:stlouis@csssames.gouv.qc.ca">stlouis@csssames.gouv.qc.ca</a></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>En se référant au point que vous avez discuté au sujet du volet alternatif qu'il sera approuvé bientôt et il deviendra difficile de le faire bouger d'école, advenant le cas où il aurait un manque de local en vue d'une hausse de clientèle, qui sera le plus susceptible de déménager en prenant en compte qu'il n'y a plus de salon de lecture, de local de service de garde?</li> </ul> <p>Madame Bacher répond immédiatement à la question. Elle nomme à nouveau qu'aucun déménagement n'est prévu dans les deux écoles pour l'année 2024-2025 selon la déclaration de clientèle.</p>				
<p><b>6. Correspondance</b></p> <p>Présentation des dépliants pour les photographies scolaires. Madame Bacher fera suivre les publicités reçues par courriel.</p>				

<p><b>7. Parole au représentant du comité de parents</b></p> <p>Il y a eu un vote important concernant les frais scolaires d'un élève qui a perdu ses parents de façon subite. L'ensemble des frais scolaires sera payé pendant son parcours primaire.</p> <p>Une présentation concernant la plateforme MOOZOOM est à venir.</p>				
<p><b>8. Photo scolaire 24-25 (CÉ2023-2024-38)</b></p> <p>Ce sera un point de consultation au prochain conseil d'établissement. Madame Bacher fera parvenir toutes les publicités par courriel aux membres.</p>				
<p><b>9. Répartition du temps d'enseignement 2024-2025 (Cé2023-2024-40)</b></p> <p>Les enseignants demandent à revoir les propositions. Il y a eu une autre rencontre de l'organisation professionnelle. La proposition répond aux critères de l'équipe de direction et des enseignants.</p> <p>Madame Bacher présente le nouveau document de la répartition du temps d'enseignement.</p> <p>Monsieur Francis Martin approuve la répartition du temps d'enseignement.</p>				
<p><b>10. Règles de régie interne du service de garde 2024-2025 (CÉ2023-2024-40)</b></p> <p>Madame Karine Mireault présente la documentation sur les règles de fonctionnement du service de garde.</p> <p>Madame Kimberly Rioux adopte les règles de régie interne du service de garde.</p>				
<p><b>11. Formation d'un comité pour planifier un plan d'action et/ou une politique interne en lien avec l'utilisation des écrans à des fins non pédagogiques</b></p> <p>Madame Bacher explique que monsieur Bruno Gariepy a partagé un document sur l'importance d'avoir un comité et la composition.</p> <p>Le comité serait composé de 2-3 enseignants, 2-3 parents, un éducateur spécialisé et une personne du service de garde.</p> <p>Madame Claudia Marin, monsieur Stéphane Arcand et monsieur Bruno Gariepy ont manifesté leur intérêt de participer à ce comité.</p> <p>Il y aura une ou deux rencontres d'ici la fin de l'année sous forme de libération.</p>				
<p><b>12. Sorties et activités (CÉ2023-2024-41)</b></p> <p>Les classes du volet alternatif désirent aller à la cabane à sucre le 9 avril. Les cabanes à sucre appartiennent à des parents du volet alternatif. Il n'y a aucun frais.</p> <p>Manon Pelletier approuve la sortie.</p>				
<p><b>13. Parole à l'équipe-école</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les élèves de l'école Sainte-Anne ont eu un merveilleux carnaval</li> <li>• Les élèves de 2<sup>e</sup> année ont été à la cabane à sucre accompagnés d'environ 30 parents bénévoles.</li> <li>• Midi créatif animé par madame Vicky pour les élèves autonomes.</li> </ul>				

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les élèves de 3<sup>e</sup> année ont eu droit à un dîner collectif.</li> <li>• Madame Christina a partagé un dessert avec les élèves de sa classe et des élèves de l'école Espace-Jeunesse.</li> <li>• La municipalité a offert une conférence sur l'univers au Centre Metcalfe.</li> <li>• Certains élèves de l'école des Cascades ont participé à la parade de la Saint-Patrick.</li> <li>• Monsieur Gabriel a accompagné des élèves à Secondaire en spectacle.</li> <li>• La journée pédagogique du 8 avril 2024 aura comme thème l'astronomie.</li> <li>• Madame Cynthia Richer fait partie de la recherche-action.</li> </ul>				
<p><b>14. Varia</b></p> <p>Discussion sur la possibilité d'avoir une subvention de la municipalité pour la cour d'école. Madame lebel informe qu'une demande a été faite par Elementary School.</p> <p>Lors de l'assemblée générale des employés, la direction a annoncé que l'entièreté de l'école Saint-Louis devra faire des boîtes de tout le matériel, car les planchers de l'école seront refaits.</p>				
<p><b>15. Levée de l'assemblée</b></p> <p>19H42</p>				

  
 Yannick Bacher (Directrice)

  
 Bruno Gariépy (Président)